

SEBOURG' Info

Octobre 2021

N° 03

Chères Sebourgeoises et chers Sebourgeois,

Nous venons de vivre la rentrée 2021, et j'espère de tout cœur que toutes et tous avez passé un excellent été, et que la reprise s'est déroulée sous les meilleurs augures.

Pour l'équipe municipale, la période estivale a été mise à profit pour faire avancer plusieurs projets en cours. Tout a été fait pour permettre l'ouverture du bâtiment Cœur de Vie pour la rentrée, mais les retards de livraison, la pénurie de matériaux, la période estivale... ont mis à mal les délais que nous nous étions fixés pour ce bâtiment, mais aussi pour plusieurs autres chantiers. Quant aux festivités, la retraite aux flambeaux, le bal et le feu d'artifice des 13 et 14 juillet furent de belles réussites avec une forte participation des habitants de Sebourg (et d'ailleurs!) malgré une météo capricieuse. Sebourg-Joie eut également un incroyable succès avec un nombre hallucinant de visiteurs, le tout sous un soleil radieux et dans une formidable ambiance. Bravo aux associations pour leur investissement et particulièrement à Sebourg en Fêtes pour l'organisation, en collaboration avec la municipalité. De mémoire, on n'avait jamais vu autant de monde à Sebourg!

Notre travail continue dans de multiples domaines, et ils sont nombreux, avec un investissement sans faille de la part de toute l'équipe. Je tiens ici à les remercier très chaleureusement. Toujours dans la plus grande prudence financière, nous continuons la tâche de redynamisation commerciale et dans tous les domaines de la vie municipale.

L'automne arrive, l'hiver suivra, et ces saisons, qui ont toutes leur charme, imprimeront sur Sebourg leurs merveilleux décors pour accueillir encore de belles retrouvailles et des moments festifs!

Bruno CELLIER Maire de Sebourg



31 octobre 2021 18h30 Halloween Salle Polyvalente 6 - 7 novembre 2021

Exposition

« La chapellerie »

Salle Polyvalente

11 novembre 2021 10h45

Commémoration Place de la Mairie 28 janvier 2022 19h00

Cérémonie des vœux Salle Polyvalente



TRAVAUX

Les travaux du Cœur de Vie, en ce qui concerne le bâtiment, sont enfin terminés et ce ne fut pas un long fleuve tranquille. En effet, deux entreprises ont accusé des retards d'exécution dus à la pénurie de matériaux et de composants. Nous avons néanmoins obtenu fin août, après le passage de la commission de sécurité, l'autorisation d'exploiter le rez-de-chaussée (bâtiment haut), qui pour rappel sera utilisé comme réfectoire au profit de l'école de l'Aunelle à compter du 4 octobre 2021. Pour ce qui est du rez-dejardin (bâtiment bas), il ne peut être utilisé puisque non fini au moment du passage de la commission de sécurité. Cependant, une nouvelle visite est prévue le 22 septembre pour valider son exploitation à partir du mois d'octobre.

Les espaces verts sont réalisés en grande partie. Il reste à planter les végétaux mais cela n'interviendra que début novembre. Les jeux sont installés et sont praticables. Le boulodrome n'attend plus que les boulistes. L'éclairage des cheminements est également posé et sera opérationnel très prochainement. Le terrassement et les aires minérales clôtureront les travaux extérieurs.

Nous avons obtenu en 2020, une subvention ADVB (Aide Départementale aux Villages et Bourgs) pour un bouquet de travaux qui concernait plusieurs bâtiments communaux. Une première intervention a concerné l'aile gauche de la Mairie (côté École de musique) avec le remplacement des menuiseries extérieures du premier étage et la salle des fêtes avec la rénovation du chéneau. C'est maintenant le tour des menuiseries extérieures de cette même salle qui sont en cours de remplacement. Une cure de jouvence bien méritée et plus que nécessaire. Dans cette démarche de rénovation des bâtiments communaux énergivores, nous avons également obtenu une subvention DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) de 40% du montant des travaux pour le remplacement du système de chauffage. Les travaux débuteront première semaine de décembre.





En octobre 2020, nous étions interpellés par des riverains de la résidence de La Source, de l'état déplorable dans lequel se trouvait l'escalier situé chemin de la petite cavée et donnant accès à cette résidence. Nous avons constaté que cet édifice en bois était complètement pourri et donc impraticable. Nous avons étudié plusieurs options pour rendre de nouveau possible l'accès à cette résidence par ce chemin régulièrement utilisé par les enfants, sans que cela ne grève les finances de la commune. Un cheminement naturel s'étant formé pour éviter d'emprunter cet escalier, il était décidé, en tenant compte de l'expertise de l'entreprise ID VERDE, de l'aménager et de le sécuriser, l'option de la pose d'un nouvel escalier étant définitivement abandonnée. C'est chose faite, très beau résultat qui s'intègre parfaitement au site naturel.

Des travaux de réfection de la couche de roulement de la rue du Corbeau est programmée pour le mois d'octobre, lesquels ont fait l'objet d'une subvention du département de l'ordre de 6 260 euros pour un coût total de 14 376 euros. D'autres travaux de voirie sont actuellement à l'étude, vu l'état très dégradé d'une portion de la rue de Baisieux au niveau de la rue Laby. Affaire à suivre...

Didier LENNE

Premier adjoint en charge de la sécurité, des travaux, de l'environnement et du développement durable

ECOLES

C'est parti pour une nouvelle année scolaire!

BONNE RENTRÉE À TOUS : élèves, enseignants, personnel communal et personnel de l'APER (Association Pour l'Enfance Rurale).

À l'école de l'Aunelle, la création d'une 8ème classe permet de fonctionner, en primaire, en cours unique. Après quelques ajustements de rentrée, le périscolaire (garderie, cantine, accueil de loisirs sans hébergement du mercredi), repris par l'APER en collaboration avec la mairie, se met en place. L'école de l'Aunelle a bénéficié d'une dotation de matériel informatique en juin. Nous mettons tout en œuvre pour résoudre les problèmes inhérents aux connexions qui persistent.

Près de 200 élèves ont été accueillis pour cette rentrée scolaire 2021/2022. Force est de constater que les locaux de l'école de l'Aunelle deviennent exigus. La salle de motricité sert alternativement de garderie, de dortoir... ce qui entraîne un surcroît de travail d'installation / désinstallation des mobiliers et équipements et de nettoyage pour le personnel. Un projet d'extension des locaux de l'école est en cours. Cette extension devrait voir le jour dans le prolongement de l'école maternelle.

Pour ce qui est de la restauration scolaire, un retard de livraison des tables et des chaises ne permet pas encore aux enfants de déjeuner dans la grande salle du cœur de vie. La salle polyvalente restera donc le lieu de cantine jusque début octobre.

Nous souhaitons la bienvenue et tous nos vœux de réussite à Madame Sandrine BROUTIN qui remplace Marie-Odile WALLET, au poste de Directrice de l'Ecole Sainte Anne.

Bonne rentrée aux élèves, enseignants, personnels de l'école et du collège Sainte Anne!

À noter que du 25 octobre 2021 au 5 novembre 2021, pendant les vacances de Toussaint, l'Association Pour l'Enfance Rurale organisera un centre aéré à SEBOURG. Les informations seront disponibles sous peu sur le site Internet de la Mairie et sur le Facebook de la commune.

Christiane DENORME

Adjointe en charge des écoles et de l'éducation

Rappel

L'école a repris et ses problèmes récurrents aussi.

Les abords des écoles représentent une zone où la sécurité est essentielle.

Oui à la sécurité de nos enfants, Non aux incivilités!



SECURITE

ZONE 30 km/h

La vitesse reste un fléau dans notre village comme partout. Nous sommes en étroite collaboration avec les services de gendarmerie pour cibler des objectifs, mais ils ne peuvent bien sûr être partout à la fois. La solution est-elle de "parsemer" nos routes de dos d'ânes, de chicanes, de radars, et autres aménagements routiers, comme certains le suggèrent ? Tout doit être étudié, y compris une sensibilisation à la sécurité dès la formation à la conduite, afin d'apprendre les limites humaines et techniques d'un véhicule et pour une prise de conscience de la fragilité de la vie face à des bolides que des écervelés pensent maîtriser. Le problème est global, la prise en compte doit l'être également. L'élargissement de la Zone 30 était un de nos engagements de campagne, nous soumettrons cette mesure au conseil municipal, après consultation publique et avis de la sous-préfecture. Des études de financements préliminaires seront également menées.

Petite information utile!

Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2 mètres, voire moins là où le dégagement de la visibilité est indispensable, à savoir à l'approche d'un carrefour ou d'un virage.

En bordure des voies publiques, l'élagage des arbres et des haies incombe au propriétaire qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clôture sur rue. Les services municipaux, quant à eux, sont chargés de l'élagage des arbres plantés sur la voie publique.

Didier LENNE

Premier adjoint en charge de la sécurité, des travaux, de l'environnement et du développement durable

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Tous les ans, nos aînés sont mis à l'honneur dans notre commune. Suite au courrier qui leur a été envoyé cet été, les souhaits ont été pris en compte et voici le détail des actions proposées :

- Les personnes qui ont opté pour le repas au restaurant du Chalet de l'Étang à Le Quesnoy partiront en bus de la place de la Mairie le vendredi 29 octobre 2021. Le rendez-vous est fixé à 11h pour un départ à 11h30. Le retour est prévu à 18h30, au même endroit. Certains d'entre vous, préférant prendre leur voiture, nous rejoindront au restaurant du Chalet de l'Étang vers 12 heures.
- Les personnes qui ont opté pour le coffret de produits festifs, la distribution se déroulera les 15 et 16 décembre 2021 de 14h à 16h dans la salle du conseil municipal de la Mairie.

Si vous faites partie des aînés (plus de 65 ans) et que vous n'avez pas été contacté, merci de vous rapprocher au plus vite de la Mairie.

Pour toute information ou démarche à caractère social, nous sommes toujours à votre écoute.

Martine BAURIN

Adjointe en charge des affaires sociales

COMMUNICATION, CULTURE ET ANIMATION

Après la création au premier semestre 2021 des associations ; les Crins de Sebourg, les Curieux de Nature et plus récemment de Sebourg en Fêtes, les membres de la commission CCA souhaitent féliciter le Président de l'association UNC – Sebourg et souhaitent longue vie également à cette association. D'autres associations sont en cours de création, preuve s'il en est du dynamisme associatif dans notre village. La réunion de rentrée des associations a été organisée le 23 septembre dernier. Cette réunion a permis de réunir les Présidents et responsables des nombreuses associations Sebourgeoises, d'échanger sur les projets des uns et des autres et de réaliser les plannings d'occupation des salles communales.

Un Partenariat avec le Ciné-Club a été mis en place en lien avec l'association Atmosphère de Valenciennes et vous pouvez retrouver régulièrement sur le site de la commune les programmes du Ciné-Club. La commune a également été partenaire du Festival 2 Cinéma 2021 de Valenciennes.

Le site de Sebourg a fait l'objet d'une mise à jour logiciel durant l'été et un logiciel de gestion et réservation des ressources est en cours de déploiement. Ce dernier devrait permettre de gagner en efficacité dans la gestion des occupations et réservations des salles communales. Un premier bilan sera dressé fin décembre. Toutes ces actions ont été réalisées sans impact financier pour la commune. De nouvelles rubriques sur le site Internet devraient voir le jour prochainement afin de porter un éclairage sur notre patrimoine et sur les artistes que compte notre village.

A noter que les membres de la commission Communication Culture et Animation ont repris le rythme de leur réunion mensuelle après une courte pause estivale.

Guillaume CELLIER

Adjoint à la communication, la culture et l'animation

Retour en images



